

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la campagne de vaccination organisée dans les collèges, une campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) et les méningocoques ACWY sera proposée aux élèves au cours de l'année scolaire 2026-2027. La vaccination concerne les élèves âgés de 11 à 15 ans, soit les élèves de la 6e à la 3e, y compris les élèves ayant déjà 15 ans révolus.

Pour que votre enfant puisse être vacciné, une autorisation parentale doit être complétée pour l'année scolaire 2026-2027 (même si votre enfant avait déjà bénéficié d'une première dose l'année précédente).

Vous pouvez compléter l'autorisation parentale :

- en ligne, à l'adresse suivante : <https://colleges.campagnedevaccination.fr/ara/>
- ou au format papier, à l'aide du document joint à ce message.

Votre enfant devra impérativement être muni de son carnet de santé ou de vaccination le jour de la vaccination.

En l'absence de ce document, la vaccination ne pourra pas être réalisée.

Après la vaccination, les élèves seront surveillés pendant 15 minutes dans la salle par l'équipe mobile de vaccination, conformément au protocole prévu.

La campagne de vaccination sera organisée au collège entre janvier et avril 2027. La date précise d'intervention vous sera communiquée ultérieurement.

La date limite de retour de l'autorisation parentale est fixée au vendredi 27 novembre 2026.

Nous vous remercions pour votre attention et votre collaboration.

Bien cordialement,

La direction